

ameli.fr : chacun y trouve son compte

Aujourd'hui dans l'Oise, grâce à leur compte personnel et gratuit, plus de 200 000 assurés gèrent facilement et efficacement leurs démarches de santé depuis le site internet de l'Assurance Maladie, ameli.fr. Et le succès ne se dément pas avec plus de 2 700 nouvelles adhésions par mois.

Alors, plus d'hésitation ! Créez votre compte ameli et effectuez vos démarches de chez vous !

Le compte ameli : tout un univers de services en ligne...

En ouvrant gratuitement son compte personnel sur ameli.fr, chacun peut gérer son dossier d'assuré, 24h sur 24 et 7 jours sur 7 :

- suivre ses remboursements de soins et d'indemnités journalières,
- contacter un conseiller Assurance Maladie,
- télécharger une attestation de droits ou d'indemnités journalières,
- suivre la fabrication de sa carte Vitale,
- télécharger son relevé fiscal,
- consulter l'historique de ses arrêts de travail...

Le compte ameli permettra également très bientôt de déclarer en ligne la naissance de son enfant.

En 2014 dans l'Oise, plus de 172 000 attestations de droits et 104 000 attestations d'indemnités journalières ont ainsi été téléchargées depuis le compte ameli.

...et une plus grande proximité

Et pour encore plus de proximité, téléchargez gratuitement l'application « mon compte ameli », pour accéder en toute sécurité, n'importe où et à n'importe quel moment aux nombreux services à partir d'un Smartphone. Cette application, en évolution constante, permet de retrouver en situation de mobilité les principaux services réservés aux seuls adhérents du compte sur internet.

Le compte mobile dans l'Oise, c'est plus de 11 000 utilisateurs en 2014 et 35 000 connexions.



Votre CPAM sur Facebook à l'adresse suivante
<https://www.facebook.com/cpamoise>